RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

TRIBUNAL ADMINISTRATIF
DE TOULOUSE
68, rue Raymond IV
B.P. 7007
31068 TOULOUSE CEDEX 7
Téléphone : 05.62.73.57.57
Télécopie : 05.62.73.57.40

Greffe ouvert du lundi au vendredi de
8h30 à 12h et 13h45 à 16h30

Toulouse, le 08/07/2022

M. le Maire
Commune de Verdun-sur-Garonne

82600 VERDUN-SUR-GARONNE

Dossier n° : E22000094 / 31
(à rappeler dans toutes correspondances)
COMMUNICATION DECISION DESIGNATION COMMISSAIRE ENQUETEUR

Objet : le projet d'aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine et le projet de périmètre de délimitation des abords sur le territoire de la commune de Verdun-sur-Garonne

M. le Maire,

J'ai l'honneur de vous adresser, ci-joint, une copie de la décision par laquelle le président du tribunal a désigné Monsieur Luis GONZALEZ, architecte DPLG, demeurant 20, boulevard Edouard Herriot, CAUSSADE (82300) (tel : 05.63.65.11.68 ; portable : 06.77.74.15.37) en qualité de commissaire enquêteur en vue de procéder à l'enquête publique citée en objet.

Je vous rappelle qu'en application de l'article R. 123-9 du code de l'environnement, vous devez consulter le commissaire enquêteur avant de fixer les lieux, jours et heures où celui-ci se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations.

Enfin, vous voudrez bien me transmettre une copie de l'arrêté d'ouverture d'enquête dès que celui-ci aura été pris.

Je vous prie de bien vouloir recevoir, M. le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Le greffier en chef,
ou par délégation,

Le Greffier
Martine SINGLARD

DECISION DU
08/07/2022

N° E22000094 /31

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULOUSE

LE PRÉSIDENT DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF

Décision désignation commission ou commissaire

Vu enregistrée le 01/07/2022, la lettre par laquelle M. le Maire de la Commune de Verdun-sur-Garonne demande la désignation d'un commissaire enquêteur en vue de procéder à une enquête publique ayant pour objet :

le projet d'aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine et le projet de périmètre de délimitation des abords sur le territoire de la commune de Verdun-sur-Garonne ;

Vu le code de l'environnement et notamment ses articles L. 123-1 et suivants ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu les listes départementales d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur établies au titre de l'année 2022 ;

Vu la délégation du 28 juin 2022 de la présidente du tribunal administratif de Toulouse ;

DECIDE

ARTICLE 1 : Monsieur Luis GONZALEZ est désigné en qualité de commissaire enquêteur pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

ARTICLE 2 : Pour les besoins de l'enquête publique, le commissaire enquêteur est autorisé à utiliser son véhicule, sous réserve de satisfaire aux conditions prévues en matière d'assurance, par la législation en vigueur.

ARTICLE 3 : La présente décision sera notifiée à M. le Maire de la Commune de Verdun-sur-Garonne et à Monsieur Luis GONZALEZ.

Fait à Toulouse, le 08/07/2022

Le magistrat délégué,

Jean-Christophe TRUILHÉ